

Compétences de la CAH :

Des évolutions pour plus d'efficacité et de proximité

La Communauté d'Agglomération est née en 2017 de la fusion de quatre communautés de communes, qui exerçaient chacune des compétences propres. Depuis le 1^{er} janvier 2019, des compétences ont été harmonisées, d'autres ont été différemment réparties entre l'Agglomération et les communes ; l'architecture des missions de la CAH est désormais réorganisée et stabilisée après une première série de modifications apportées en 2018.

La nouvelle répartition des compétences entre la CAH et les communes se fait en donnant à ces dernières les moyens – humains, financiers et techniques – de les exercer, afin de garantir le même niveau de service aux usagers.

Comme le rappelle le Président Claude Sturni, « en restituant certaines compétences aux communes, notamment dans le domaine des équipements de sport et

de loisirs, le choix a été fait de privilégier la gestion de proximité pour les services qui relèvent le plus naturellement des prérogatives communales ».

Les Maires ont été associés tout au long de la réflexion sur les compétences, notamment à l'occasion de la Conférence des 36 Maires qui se tient plusieurs fois par an, et l'Assemblée des Conseillers municipaux (plus de 600 élus locaux) réunie deux fois par an.

Voici les principales compétences exercées par la CAH au 1^{er} janvier 2019 :

DÉVELOPPEMENT économique et AMÉNAGEMENT du territoire



Vue de la Zone d'Activités de la Sandlach à Haguenau.

- Développement économique : politique économique, **accueil des entreprises, gestion des zones d'activités**, notamment
- Mise en place d'un **observatoire du commerce local** ; les autres actions dans le domaine commercial restent de compétence communale
- Gestion de l'**abattoir** implanté à Haguenau
- Aménagement des **pôles d'échanges multimodaux** (gares)
- En matière d'habitat, élaboration d'un **Programme Local de l'Habitat** intercommunal, notamment
- Déploiement du **très haut débit**
- **Documents d'urbanisme** (PLU...)
- Promotion du tourisme (Office de Tourisme de pays, gestion du camping de Haguenau, réalisation d'**aires de stationnement des camping-cars**, notamment)
- Organisation de la mobilité sur le territoire (élaboration d'un Plan de déplacement intercommunal, **transports en commun, promotion du vélo...**)

CADRE de VIE et ENVIRONNEMENT

- Collecte et traitement des **déchets ménagers**
- Gestion de la **voirie d'intérêt communautaire**
- **Pistes cyclables**, voies vertes et cheminements piétons
- **Éclairage public**
- **Signalisation** et mobilier urbain
- **Mise en accessibilité** (voirie, espace public, mise en conformité)
- **Parkings** liés à un pôle d'échange multimodal
- Initiatives en faveur des **énergies renouvelables**, soutien aux actions de maîtrise de demande d'énergie (Espace Info Énergie)
- Prévention et gestion des **coulées de boue**, animation et concertation pour la protection de la ressource en eau
- **Eau et assainissement** (à compter du 1^{er} janvier 2020)



Plus de 6 millions d'euros ont été investis par la CAH en 2018 pour des travaux de voirie et la création de nouvelles pistes cyclables.

ÉQUIPEMENTS

- Création d'un **observatoire** des politiques et des pratiques sportives
- Création d'un observatoire de la petite enfance et gestion des **relais d'assistants maternels** (la gestion des structures d'accueil reste de compétence communale)
- **Écoles intercommunales**
- Politique et gestion des **structures périscolaires**
- Actions en faveur de la jeunesse (**Projet Territorial de la Jeunesse**)
- Politique culturelle (création d'un **observatoire de la culture**, soutien à la promotion du **bi-linguisme** et à la coopération culturelle)
- Lecture publique (gestion des **bibliothèques et médiathèques communautaires**)
- Création et gestion de **maisons de services au public**
- **Banque de matériel** pour les fêtes et les cérémonies
- **Mutualisation des moyens**, avec la mise à disposition des services communautaires aux communes



220 places supplémentaires ont été créées en 2018 en accueil périscolaire (+ 356 sur deux ans).

SÉCURITÉ et SOLIDARITÉ



En 2018, plusieurs actions de sensibilisation en faveur de la sécurité routière ont eu lieu auprès des lycéens de l'agglomération, comme ici un crash-test pédagogique.

© VILLESCHWILLER

- Politique de la ville (**Contrat de ville**)
- **Accueil des gens du voyage**
- Actions en faveur de la **sécurité routière**
- **Fourrière automobile**
- **Fourrière pour animaux**
- Contribution financière au **Service Départemental d'Incendie et de Secours**

La CAH en actions

La CAH agit au quotidien pour répondre aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. Voici, en bref, quelques exemples d'actions développées au cours de l'année 2018, la deuxième année d'existence de notre intercommunalité.

- Plus de **6 millions d'euros de travaux** de voirie et création
- **220 places supplémentaires** en accueil périscolaire (+356 sur deux ans)
- Les premiers déploiements du **très haut débit**
- **De nombreuses initiatives** dans le domaine du développement économique, avec notamment
- d'importantes cessions de terrains dans les zones d'activités
- **Des moyens supplémentaires** pour la banque de matériel, avec notamment la prise en charge de la location de chapiteaux et de WC
- L'organisation de la **première Journée du Territoire**